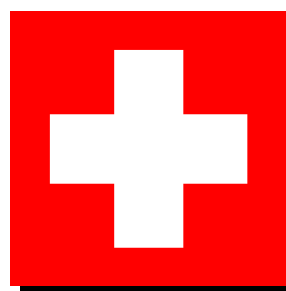


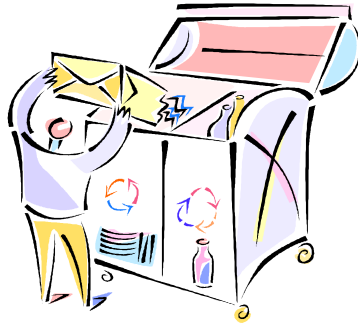
Fête du 1^{er} Août

- En cette année 2006, notre commune a la chance et l'honneur de recevoir la société de musique de nos quatre villages « La Villageoise » pour agrémenter la soirée du 1^{er} Août. A cette occasion, la commune invite les habitants des autres communes à venir fraterniser avec nous lors de la Fête Nationale. Le lieu habituel de la manifestation ne nous permettant pas d'accueillir toutes ces personnes, la fête se déroulera dans le hangar à tabac de M. Eric Dubey, qui se situe derrière la chapelle. Veuillez y accéder par l'entrée Est, côté feu. Nous aurons également le plaisir d'accueillir M. Paul Sansonnens, député, pour le traditionnel discours du 1^{er} Août.
- Le feu se fera sur le champ de colza de M. Jean-Marc Losey, à proximité du compost à gazon. Vous pouvez profiter de l'occasion qui se présente pour apporter au feu, tous matériaux qui se brûlent (bois, papier, carton, branches d'arbres et d'arbustes, etc.).
- **En cette année de sécheresse, nous vous recommandons la plus grande prudence lors de l'utilisation des feux d'artifice, qui se fera uniquement sur la place du feu.** Par respect pour le voisinage (personnes âgées, familles avec petits enfants, animaux domestiques), nous vous rappelons que la fête se déroule le 1^{er} Août et non une semaine avant et deux semaines après.
- Comme d'habitude, les habitants de Sévaz auront droit à leur traditionnelle saucisse gratuite. Pour faciliter le déroulement de la manifestation, vous trouverez, en annexe, 1 bon par personne.
- Nous vous donnons rendez-vous le mardi 1^{er} août 2006, sur la place de fête, dès 20h00.



Déchetterie

- Nous avons constaté que l'ordre dans la déchetterie n'est plus aussi bien respecté.
- Le personnel de l'entreprise Goutte SA doit régulièrement ramasser des ordures qui sont laissées à même le sol.
- Pour tout objet n'ayant pas sa place dans un container ou une benne à disposition, veuillez vous informer au bureau de l'entreprise Goutte SA.
- Nous osons espérer que chaque utilisateur tiendra compte de ces remarques.



Eau

- Vous avez dernièrement reçu un avis de restriction d'eau. Cette décision nous a été transmise par le GRAC (Groupement d'adduction d'eau de la Crête de Châtillon). Depuis mai dernier, la commune de Sévaz est alimentée uniquement par le réseau du GRAC, pour des raisons sanitaires.



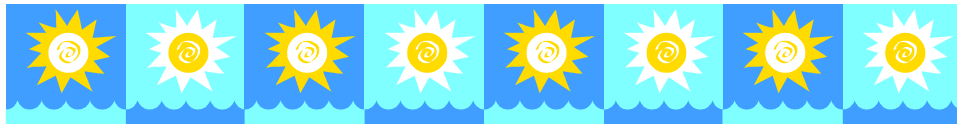
Divers

- Canicule

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes. Elles mettent en danger la santé des personnes âgées, des malades et des petits enfants. Afin de s'en protéger, 3 règles d'or de comportement sont à adopter :

1. Se reposer
2. Laisser la chaleur dehors - Se rafraîchir
3. Boire beaucoup - Manger léger

Vous pouvez obtenir tous les renseignements nécessaires sur les mesures de prévention et de comportement sur le site internet du médecin cantonal (www.fr.ch\smc), où vous trouverez un petit aide-mémoire en cas de canicule, ainsi que sur le site de la Confédération (www.canicule.ch). Ces informations sont également disponibles auprès du secrétariat communal et au pilier public.



- Journée « Coup de balai »

Notre journée de nettoyage des forêts et bosquets qui s'est déroulée le samedi 13 mai 2006, a rencontré un joli succès. Nous remercions vivement la vingtaine de bénévoles, surtout les enfants, qui ont participé à l'action.



- Heures d'ouverture du bureau communal

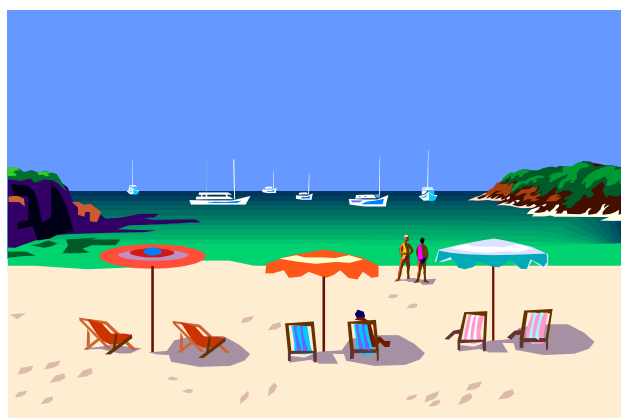
Nous vous rappelons que le bureau communal est ouvert tous les mercredis de 13h45 à 17h00, ainsi que chaque 2^{ème} mercredi du mois, de 18h30 à 19h30.

Nous vous informons d'ores et déjà que le bureau communal sera fermé, pour cause de vacances, durant les périodes suivantes :

**La semaine du 31 juillet au 6 août 2006
et
la semaine du 11 au 16 septembre 2006**

Nous vous remercions de votre compréhension et

**vous souhaitons un bel été
et d'agréables vacances...**



Avec les cordiales salutations du Conseil communal.